

## A quelles conditions ai-je droit à l'allocation pour l'aide aux personnes âgées (APA) (Bruxelles) ?

Mise à jour : Lundi 12 juin 2023  
Région de Bruxelles-Capitale

Pour bénéficier de l'allocation pour l'aide aux personnes âgées (APA), vous devez remplir des **conditions**.

- Vous devez être **domicilié à Bruxelles et vous trouvez effectivement et en permanence en Belgique**. Cela veut dire que vous devez vivre en Belgique. Vous devez remplir cette condition :
  - au moment de votre demande ;
  - pendant toute la période pendant laquelle vous recevez l'APA.

Il y a des **exceptions** à cette condition.

Pour plus d'informations, voyez la fiche "[Puis-je partir à l'étranger et garder mon allocation pour l'aide aux personnes âgées \(APA\) \(Bruxelles\) ?](#)".

- Vous devez avoir **plus de 65 ans**.
- Vous devez souffrir d'une **réduction d'autonomie de minimum 7 points**. Cette réduction est évaluée lors d'un examen médical.

Pour plus d'informations, voyez la fiche "[Comment le médecin évalue mon handicap pour l'allocation pour l'aide aux personnes âgées \(APA\) \(Bruxelles\) ?](#)".

- Vous devez avoir des **revenus inférieurs à un certain montant**

Iriscare - Service APA prend en compte :

- vos revenus ;
- les revenus de **la personne avec qui vous formez un ménage**. C'est-à-dire votre conjoint, cohabitant légal, cohabitant de fait et ami qui habite avec vous.

Pour plus d'informations, voyez le site d'[Iriscare](#).

### Pour plus d'informations vous pouvez consulter :

#### Les références légales

[Articles 4 à 7 de l'ordonnance du 10 décembre 2020 relative à l'allocation pour l'aide aux personnes âgées.](#)

[Articles 2, 3 et 26 de l'arrêté du Collège réuni de la Commission communautaire commune du 28 janvier 2021 portant exécution de l'ordonnance du 10 décembre 2020 relative à l'allocation pour l'aide aux personnes âgées.](#)

[Arrêté ministériel du 19 juillet 2021 fixant le guide pour l'évaluation du degré de réduction d'autonomie.](#)

#### Les documents types

Aucun document type lié.

